



## Opérateur/opératrice\* en horlogerie

Formation organisée à l'intention des demandeurs d'emploi au bénéfice de l'assurance-chômage

CIP-681-043-24.01

Après validation de son inscription par l'ORP, le candidat sera invité à des tests d'habileté et de connaissances générales.

### Partenaire



 Du 02.10.2024 au 07.05.2025

 Du lundi au vendredi, de 07h45 à 16h30

 1369 périodes de 45 minutes

 CIP Horlogerie – Ch. des Lovières 18, 2720 Tramelan

 Hébergement & restauration sur place

### Contenu

**Module "base"**

**Module "assemblage"**

**Module "posage-emboîtement"**

- Partie pratique (**862 périodes**)
- Partie micromécanique (**110 périodes**)
- Partie théorie, dessin professionnel, matériaux, mathématiques, théorie d'horlogerie, SST et informatique (**358 périodes**)

**Gestion du groupe et méthodologie (18 périodes)**

**Communauté (10 périodes)**

**Examens de fin de module (28 périodes)**

### Compétences

Le participant sera capable de travailler de manière autonome dans un atelier d'assemblage de montres mécaniques et de montres électroniques et dans un atelier de posage-emboîtement



### **Public cible**

Toute personne sans emploi répondant aux prérequis, ayant une bonne motivation pour ce domaine d'activité, sans formation préalable ou ayant obtenu un CFC dans un autre domaine professionnel n'ayant pas de débouchés à ce jour.

### **Prérequis**

Etre inscrit aux tests de sélection par son conseiller en personnel ORP ou son conseiller AI. Avoir réussi les tests d'entrée - Comprendre et parler le français - Maîtrise de l'addition, soustraction, multiplication, division, unités et calcul de surfaces - Avoir 20 ans révolus - Etre motivé pour un travail assis et calme, avoir une bonne vue et une bonne dextérité, un bon pouvoir de concentration.

### **Formateur(s)**

Professionnels des secteurs concernés

### **Reconnaissance**

Certificat, pour chaque module validé (base, assemblage et posage-embroûtage), de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse. \* le titre officiel d'opérateur/trice est subordonné à l'obtention en parallèle des modules de culture générale (niveau AFP) et d'un certificat de travail attestant d'au minimum une année de pratique en entreprise dans une des activités du métier d'horloger.

### **Contrôle des compétences**

Sous forme d'examens pratiques et théoriques

### **Prix**

CHF .-

### **Nombre de participants**

Minimum 10, Maximum 12

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée

### **Renseignements**

**Votre conseiller/ère ORP en charge de votre dossier personnel**

**Rosanna Grasso, coordinatrice de formation T 032 486 07 49**

**Fabrice Wuillemin, Responsable produit T 032 486 06 10**

Délai de candidature : selon délai fixé par l'ORP

Prix:

Ce cours est pris en charge par l'assurance- chômage (voir détail concernant le prix directement dans le descriptif ci-dessous).

**Les conditions générales sont disponibles sous l'onglet « Fichiers » du cours**